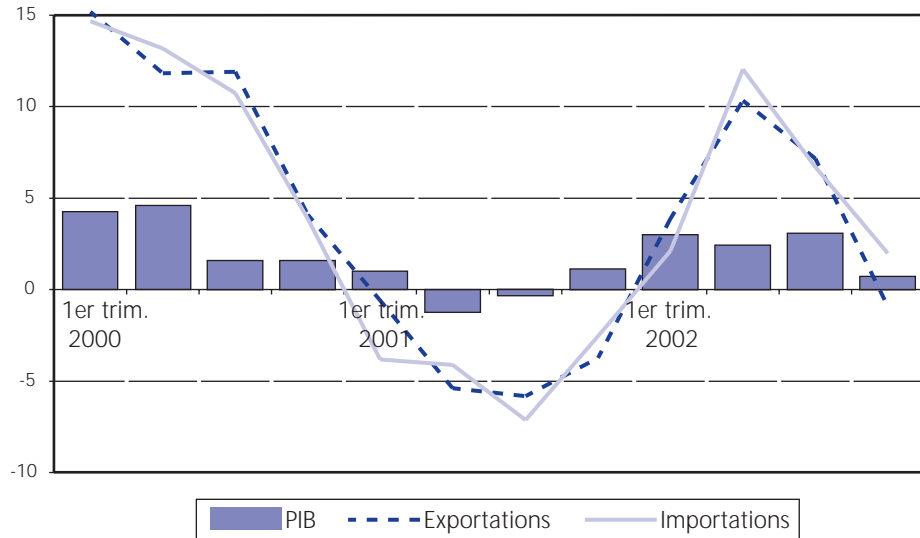
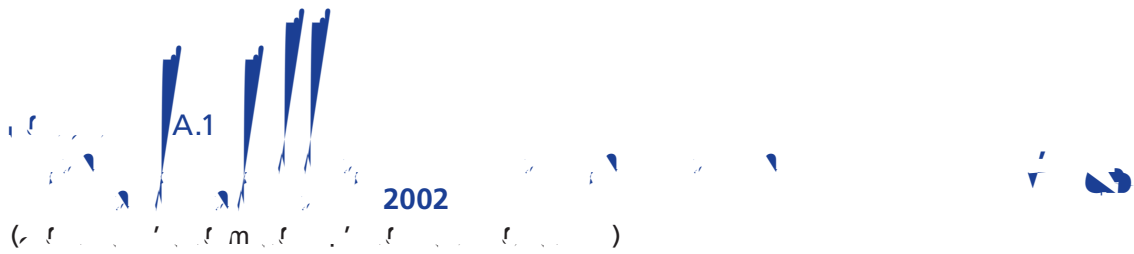




En mars 2002, les États-Unis ont imposé des mesures de sauvegarde temporaires sur les importations de produits en acier essentiels. On a craint initialement des représailles de la part des partenaires commerciaux des États-Unis. Bien qu'un certain nombre de pays (par exemple l'UE, la Chine, la Hongrie) aient également imposé des mesures de sauvegarde sur les importations de divers produits en acier, la modération qui a

A

TENDANCES RÉCENTES



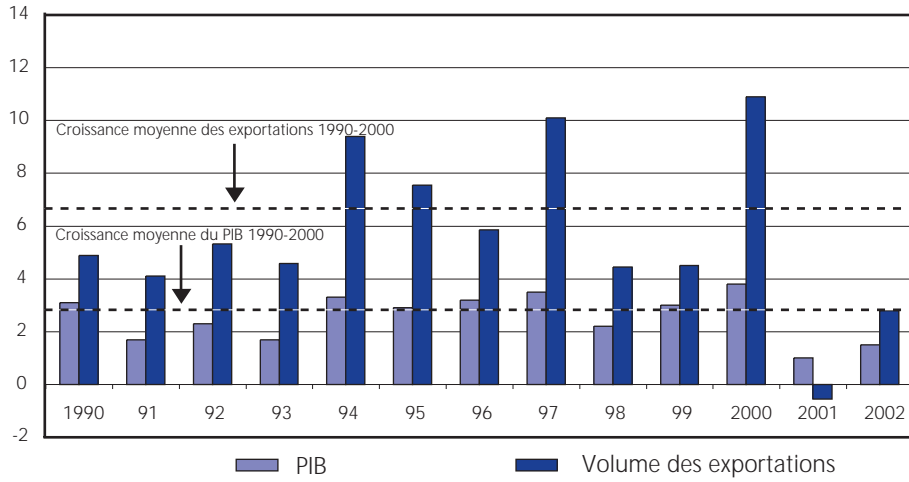
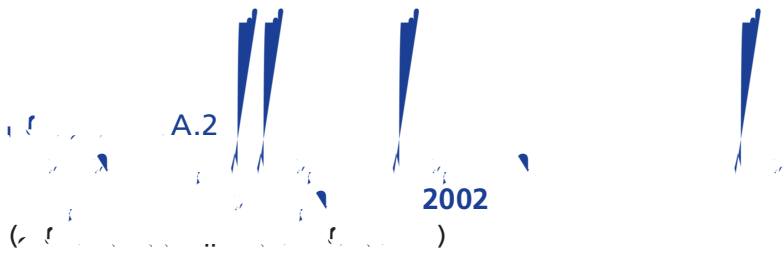
Source: OECD, Olisnet

D'après les prévisions, les flux commerciaux mondiaux augmenteront de 3 pour cent au moins en 2003. Durant le dernier trimestre 2002, le commerce n'a que peu augmenté par rapport au troisième trimestre (voir graphique IA.1). Dans l'hypothèse où le commerce stagnerait durant les premiers mois de 2003, pour s'accélérer légèrement ensuite – avec la reprise de l'activité économique au niveau mondial – la croissance

la composante de la demande la plus dynamique dans les pays industriels. La consommation privée dans les pays de l'OCDE a encore progressé de 2 pour cent en 2002, mais l'accélération de la demande de biens de consommation aux États-Unis a été contrebalancée par son fléchissement au Japon et en Europe occidentale. La faiblesse de la reprise est due en grande partie à la contraction continue des investissements non résidentiels, qui a été encore plus prononcée qu'en 2001. Le repli récent des investissements non résidentiels a aussi été beaucoup plus marqué que le dernier fléchissement du début des années 90, ce qui peut être attribué à la contraction plus forte enregistrée aux États-Unis. Cependant, l'investissement résidentiel a repris dans les pays de l'OCDE, en particulier en Amérique du Nord et dans l'Union européenne.

Le marasme économique et la surcapacité existant généralement dans le secteur manufacturier ont contribué à une nouvelle baisse des taux d'inflation³, qui ont légèrement diminué en Europe occidentale, en Amérique du Nord et en Asie. Les prix à la consommation ont sensiblement baissé dans les pays en transition, dont certains connaissent initialement une inflation à deux chiffres, mais ils ont augmenté en Amérique du Sud et en Amérique centrale sous l'effet des dévaluations monétaires. La croissance de l'économie mondiale étant plus faible que celle de la productivité et de la main-d'œuvre, les prix ont augmenté dans les pays en transition.

nominaux peut être attribuée à



La reprise de l'activité économique mondiale s'est accompagnée d'un redressement des flux commerciaux internationaux. D'après des estimations pré

continué de croître, malgré le recul du commerce intrarégional et grâce à l'augmentation du commerce avec des pays d'autres régions. Dans l'ensemble, le commerce et la production ont tous deux diminué en Amérique latine, mais la diminution du commerce a été plus marquée

2.



A

1
2
3



RAPPORT SUR LE COMMERCE MONDIAL 2003

◀ ▶ ↻ 🔍 A A

A TENDANCES RÉCENTES

En théorie, le passage à l'euro devrait stimuler la croissance du commerce. Les taux de change flottants créent une incertitude qui dé

A

A TENDANCES RÉCENTES

RAPPORT SUR LE COMMERCE MONDIAL 2003

En décembre 2002, les chefs des 15 gouvernements de l'Union européenne se sont mis d'accord avec leurs homologues des dix pays candidats à l'adhésion à l'UE sur le cadre financier de leur future participation. À la suite de la signature des traités d'adhésion en avril 2003, et en fonction du rythme de ratification des traités par les parlements nationaux, l'élargissement de l'UE à 25 pays pourrait prendre effet en mai 2004 (encadré IA.2). Il faut relever, parmi les autres faits nouveaux survenus en 2002 dans le domaine commercial, la conclusion d'accords de libre-échange avec la Jordanie, l'Afrique du Sud et le Mexique, et l'ouverture de négociations relatives aux accords de partenariat économique prescrites par l'Accord de Cotonou.

15 25

Principales mesures. Lors du Sommet de Copenhague, les 12 et 13 décembre 2002, le Conseil européen a conclu officiellement les négociations avec dix pays en approuvant leur adhésion à l'Union européenne. Ces dix pays sont l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la République slovaque, la Hongrie, la Slovénie, Chypre et Malte. L'adhésion effective de ces dix pays est prévue pour le 1er mai 2004 à condition que la liste des conditions pour 2003 (qui concerne principalement les ratifications) soit respectée.

Incidence probable. Comme le montre le tableau ci-dessous, les dix pays adhérents représenteront 15 pour cent de la population de l'UE et 19 pour cent de la population de la zone UE. Malgré son importance, cet élargissement n'est pas le plus spectaculaire qu'ait connu l'UE. Le passage de six à neuf membres en 1973 était plus important sur le plan démographique et, globalement, les adhésions précédentes représentaient un élargissement plus grand en termes de superficie. Mais c'est du point de vue de la taille économique du marché que la contribution sera la plus minime. Les dix pays n'ajouteront que 5 pour cent au PIB de l'UE, ce qui reflète à la fois la petite taille de la plupart des pays adhérents et leur faible revenu par habitant.

Étant donné la dépréciation d'environ 5 pour cent du dollar EU par rapport à l

les exportations extra-CEI ont pratiquement doublé entre 1994 et 2002. Malgré une croissance économique assez vigoureuse dans la région, la part du commerce intrarégional dans les exportations et les importations de marchandises de la CEI est tombée à un tiers et à un cinquième, respectivement. Ce nouveau repli peut être imputé en partie aux mesures commerciales restrictives prises par la Russie à l'encontre des importations en provenance d'Ukraine au milieu de l'année 2001.

Le commerce de marchandises des pays en transition a été soutenu par la forte croissance de la demande intérieure, surtout de la consommation privée, et par l'accroissement des entrées d'IED en Europe centrale et

Unis en 2002. Alors que les importations globales des États-Unis en provenance d'Afrique ont diminué de 20 pour cent, les importations en provenance de pays exportateurs des produits autres que combustibles qui bénéficient pleinement des préférences accordées dans le cadre de la Loi sur la croissance et les possibilités économiques de l'Afrique ont augmenté de 6 pour cent. Le Kenya, le Swaziland et le Lesotho affichent les

poursuivi le processus de libéralisation tarifaire accélérée qu'ils ont engagé. L'année 2002 a vu aussi la mise en œuvre, par la Chine et le Taipei chinois, des engagements de libéralisation dont ils étaient convenus dans leur protocole d'accèsion à l'OMC.

Le commerce des marchandises en Asie a connu une vigoureuse reprise en 2002, mais les valeurs moyennes annuelles des exportations et des importations sont restées inférieures à leurs niveaux respectifs de 2000. Le commerce des services commerciaux a é

dans les pays voisins traduit également cette évolution. L'expansion du transport par conteneur dans les ports de Malaisie et de Chine a dépassé celle observée à Singapour et à Hong Kong, Chine.¹⁸ Selon les estimations, les exportations de services commerciaux par Singapour ont de nouveau légèrement baissé en 2002 alors que celles de Hong Kong, Chine ont augmenté de 6 pour cent.

Les données relatives au commerce des marchandises et des services commerciaux des principales puissances commerciales mondiales sont indiquées ci-après (voir tableaux IA.1, IA.2 et IA.3 de l'Appendice à la fin du présent chapitre). Parmi les grandes caractéristiques de l'évolution du commerce des services et des marchandises pour 2002, on retiendra les tendances suivantes: sur les 30 principaux exportateurs et importateurs de marchandises, cinq ont annoncé une augmentation à deux chiffres de leurs exportations alors que les États-Unis et le Canada ont enregistré une baisse. Les importations de marchandises ont diminué au Japon, en Suisse et au Brésil comme l'ont fait les importations définitives de Hong Kong, Chine et de Singapour. La Chine, la Fédération de Russie et l'Inde ont enregistré l'augmentation la plus forte des importations de marchandises (plus de 10 pour cent) (voir tableau IA.1 de l'Appendice).

Le commerce des services commerciaux par grande entité commerçante a également affiché une forte variation dans les résultats en 2002. Huit exportateurs de services ont fait état d'une expansion allant de 10 à 30 pour cent, six autres exportateurs ont enregistré une stagnation ou un recul de leurs exportations en 2002. Les chiffres des importations sont également mitigés, sept entités commerçantes ayant fait état d'une augmentation supérieure à 10 pour cent alors que six autres grands importateurs ont observé une baisse ou une stagnation (voir tableau IA.3 de l'Appendice).

¹⁸ Le volume du trafic par conteneur à Shenzhen, Shanghai et Tanjung Pelepas (Malaisie) a augmenté de 50, 35 et 30 pour cent respectivement. Les taux correspondants pour Hong Kong, Chine et Singapour sont de 4,5 et 8 pour cent (Neue Zürcher Zeitung, 15 janvier 2003).

B ASPECTS DU COMMERCE ET DER12.1913.1(Ch1 (B2t94IQ1.14 C) /F1 .39

L'importance des marchés du Sud dans les exportations des régions en développement est très variable. Pour l'Asie en développement et le Moyen-Orient, 4 dollars sur 10 proviennent d'exportations vers d'autres pays en développement. Le chiffre correspondant est de 2,50 dollars pour l'Amérique latine et l'Afrique. En Amérique latine, le ratio passe à 4 dollars sur 10 si le Mexique, membre de l'ALENA, est exclu du total régional. C'est donc l'Afrique qui assure la plus faible part du commerce avec d'autres pays en développement. Le niveau des échanges intra-africains est faible dans toutes les grandes catégories de produits. Même en ce qui concerne les produits agricoles et les produits manufacturés, les échanges intra-africains représentent moins de 15 pour cent des exportations totales de la région. Les combustibles constituent une large part des exportations africaines, mais, pour des raisons géographiques et historiques, c'est avec l'Europe occidentale et les États-Unis, plutôt qu'avec les pays en développement, que s'effectue l'essentiel du commerce dans cette catégorie de produits.

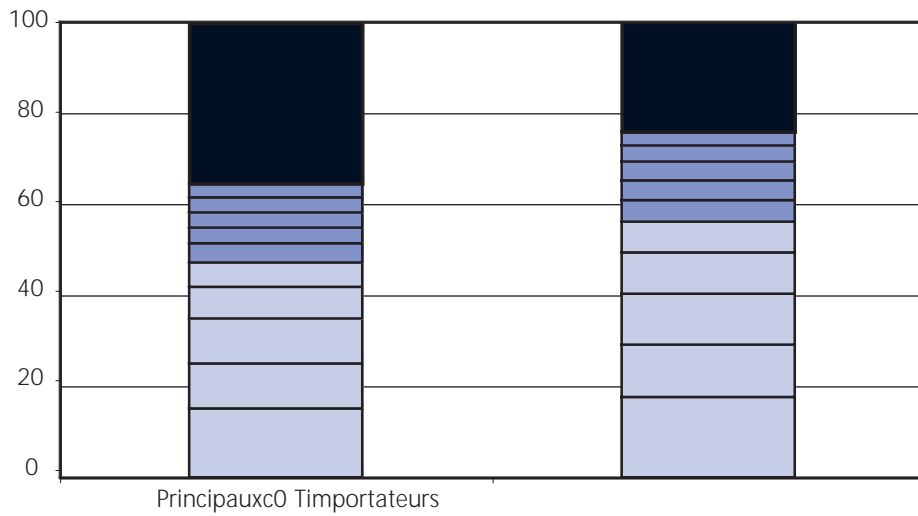
Que peut-on dire de la contribution des ACR entre pays du Sud à l'expansion du commerce Sud-Sud dans les années 90? Premièrement, comme on peut le voir au graphique IB.4, le commerce intrarégional représente les quatre cinquièmes du commerce Sud-Sud de l'Asie en développement, pourcentage le plus élevé des quatre régions en développement. Plus de la moitié des exportations d'Amérique latine vers les pays en développement concerne la région elle-même, tandis que, pour l'Afrique et le Moyen-Orient, les marchés en développement extérieurs aux deux régions sont beaucoup plus importants. On remarquera, dans ce graphique, la corrélation inverse entre les parts du commerce intraré

IB.5). Les cinq premiers exportateurs sont aussi les cinq premiers importateurs, et quatre d'entre eux sont des économies en développement d'Asie. Les pays qui ont connu l'expansion la plus rapide de leur commerce avec d'autres pays en développement sont le Mexique (18 pour cent), l'Inde (14 pour cent), la Chine (14 pour cent) et la République de Corée (14 pour cent).²⁸ Tous ces pays ont abaissé très sensiblement leurs obstacles au commerce (voir tableau IB.4 de l'Appendice) et enregistré une croissance du commerce supérieure à la moyenne durant cette période.

Graphique IB.5

Le commerce des pays en développement en 2001

(Part en pourcentage: cumulées)



La composante la plus dynamique (et la seconde catégorie de produit, par ordre d'importance, après les combustibles) du commerce entre pays en développement - le matériel de bureau et de télécommunication - a bénéficié du fait que les droits de douane pratiqués dans les pays en développement asiatiques étaient déj

Dans la seconde moitié des années 90, l'Inde et le Mexique ont affiché le taux de croissance le plus rapide des importations en provenance de pays en développement (voir tableau IB.3). Pour l'Inde, les importations de pétrole représentaient près de la moitié de

d) Conclusions

Le commerce Sud-Sud a été une composante dynamique de l'expansion du commerce mondial durant la dernière décennie. Cela est dû en grande partie aux performances très

2. PRIX DES PRODUITS PRIMAIRES HORS COMBUSTIBLES

a) Introduction



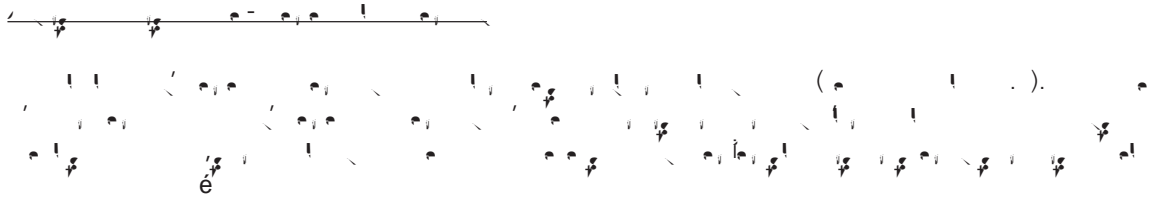


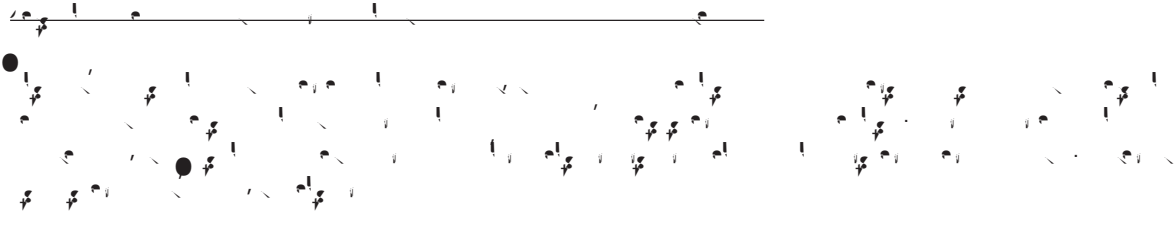


i) *Sur le long terme*



ii) À court et à moyen terme





I ÉVOLUTION DU COMMERCE ET DE LA POLITIQUE COMMERCIALE

1940 1950 1960 1970 1980 1990 2000

m

. C'

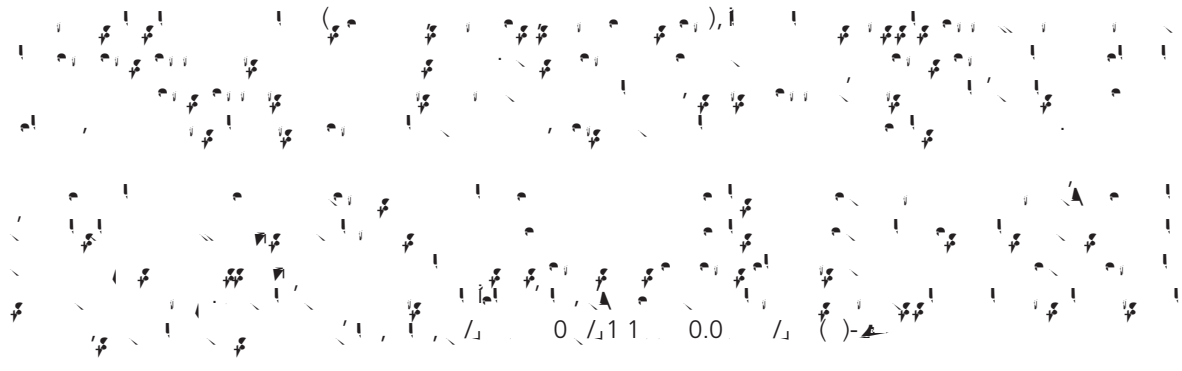
.

A

E

E C

A PP m



3. ACCORDS COMMERCIAUX RÉGIONAUX

a) Les accords commerciaux régionaux se sont multipliés ces dernières années

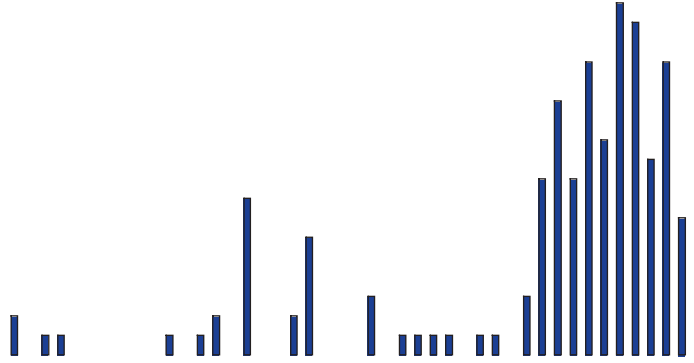
Le système commercial mondial a vu se multiplier les accords commerciaux régionaux (ACR) depuis une dizaine d'années (graphique IB.11).⁴⁸ Au total, 259 ACR avaient été notifiés au GATT/à l'OMC à la fin de décembre 2002, dont 176 seulement sont cependant en vigueur à l'heure actuelle.⁴⁹ Selon les estimations, 70 ACR supplémentaires s'appliqueraient mais n'auraient pas encore été notifiés, et 70 autres seraient en cours de négociation (le tableau de l'Appendice IB.5 dresse une liste des principaux ACR en discussion et précise le degré d'avancement des pourparlers). Seuls quatre Membres de l'OMC – Hong Kong, Chine, Macao, Chine, la Mongolie et le Taipei chinois – n'étaient parties à aucun accord commercial régional au mois de mars 2003. À l'exception de la Mongolie, ces pays ont tous entrepris de négocier des accords préférentiels.

Si l'accélération récente de la formation d'ACR a commencé dans les années 90, on peut estimer que les germes de cette évolution ont été semés dès les années 80. La vogue du régionalisme découlait en partie des perspectives apparemment sombres du multilatéralisme à l'issue de la Conférence ministérielle du GATT peu concluante de 1982. De surcroît, l'Europe occidentale poursuivait sa marche vers une intégration régionale plus profonde et plus large. La décision américaine d'essayer l'option des accords préférentiels était elle aussi très significative. Avant cela, en effet, les États-Unis s'en étaient remis presque exclusivement au GATT et à la clause de la nation la plus favorisée (NPF) pour définir leurs relations commerciales avec les autres nations.⁵⁰ Leur premier accord de libre-échange (ALE), signé avec Israël au milieu des années 80, a été suivi par la conclusion d'un ALE avec le Canada en 1988, puis par l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en 1994. Les négociations engagées en vue de créer une zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) intéressent plus de 30 pays répartis sur l'ensemble du continent. Plus récemment, des pays asiatiques – dont le Japon d'Europe de l'Est) et l'alignement des pays d'Europe centrale et orientale sur l'Union européenne (UE) expliquent en grande partie la multiplication des ACR dans les années 90. Sur les 123 nouveaux accords de ce type entrés en vigueur depuis 1990 dans le domaine du commerce des marchandises, un tiers environ ont été conclus entre des économies en transition (tableau IB.9). Ces nouveaux ACR constituaient une réponse à

Graphique IB.11



(Nombre d'ACR notifiés à l'OMC en vigueur en décembre 2002)



option. Dans le second cas, il s'agit alors de préé

Dans quelles conditions l'option multilatérale pourrait-elle être jugée plus souhaitable, mais apparaît plus difficile à réi

Les gouvernements cherchent parfois à se placer en position de force dans des négociations multilatérales en nouant des liens, dans un premier temps, avec leurs partenaires commerciaux dans le cadre d'accords régionaux. Il en va de même, toujours au plan régional, lorsqu'un groupe de pays susceptibles d'engager des négociations régionales plus larges concluent d'abord un accord entre eux afin de renforcer leur position dans ces négociations élargies et d'obtenir une issue plus favorable. Cela suppose toutefois que les membres de ce groupe soient à même d'arrêter une position commune.

La participation à des accords régionaux peut répondre non seulement à une motivation économique – signaler que les parties sont résolues à tenir un certain cap –, mais aussi au souhait de poursuivre des objectifs plus politiques de bonne gouvernance et de démocratie durable. Les accords régionaux sont aussi utilisés parfois pour «verrouiller» des changements institutionnels. Le cadre régional peut alors être préféré au cadre multilatéral s'il laisse espérer un engagement plus ferme ou des dividendes à plus court terme.

Les situations de fait créées au sein des administrations nationales peuvent aussi militer en faveur de la conclusion d'ACR. Une fois la machine bureaucratique engagée dans des négociations régionales, il est naturel que ceux qui ont pour mission de les mener à bien soient tentés de perpétuer leurs fonctions en créant les conditions d'une négociation de nouveaux accords. Il se peut aussi que les gouvernements en soient venus à considérer que la négociation d'accords commerciaux accompagne naturellement la diplomatie économique. Les accords

Des pays qui s'étaient traditionnellement tenus à l'écart des accords régionaux négocient désormais des ACR et y adhèrent. Dernière des grandes économies à s'être engagée dans cette voie, le Japon a signé un ALE avec Singapour en janvier 2002. Au sein de l'ANASE, Singapour a conclu des ALE bilatéraux avec la Nouvelle-Zélande (accord signé en novembre 2000) et l'AELE (accord signé en juin 2002). Il a achevé ses



En dépit de la création de l'AFTA (pour les six premiers membres, au moins), la part du commerce intrarégional n'a pas augmenté de façon significative depuis les années 70: le ratio de concentration a en fait diminué avec le temps. Il ne semble pas que les préférences accordées au titre de l'AFTA aient véritablement stimulé le commerce intrarégional, ce qui peut s'expliquer de diverses manières. Premièrement, plus de 66 pour cent des lignes tarifaires couvertes par l'ANASE ont les mêmes taux NPF et TPEC.² L'écart entre ces tautp6i(Tn087.)] *. (-21.1(n)9.32(, plu6(rn.3(t.3(x pr)5.7(n)9.32(, p.7(e c-6.9(e)-53.7(emittc[(re)9 Tw

significatif sur le commerce, le ratio de concentration devrait afficher une augmentation très sensible autour de la période de mise en œuvre de l'ACR.

Nous observons tout d'abord que les ratios de concentration semblent confirmer l'existence d'un biais en faveur du commerce avec les partenaires régionaux (voir tableau IB.12). Dans tous les cas observés, les ratios de concentration sont supérieurs à un, ce qui signifie que le commerce est plus concentré dans la région que la taille et le degré d'ouverture des partenaires commerciaux ne le laisseraient prévoir. Cela dit, cette situation pourrait résulter de facteurs qui n'ont pas été pris en compte, tels que la proximité géographique. Les ratios de concentration très élevés enregistrés pour la plupart des ACR entre pays en développement, en particulier, s'expliquent par le rôle relativement plus important des coûts de transport dans ces pays aux infrastructures



Tableau IB.13

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

e) Les accords commerciaux régionaux et le système commercial multilatéral

L'impact économique des accords régionaux dépend de leur architecture spécifique, et notamment de la



De même, les effets positifs et moins favorables du régionalisme doivent être évalués en regard des alternatives non discriminatoires que peut offrir une approche multilatérale de la politique commerciale. Étant donné la grande diversité des motifs (parfois non économiques) qui poussent les gouvernements à conclure des ACR, il y aura toujours une propension à signer des accords régionaux, quelle que soit l'efficacité du système commercial multilatéral. Le régionalisme peut catalyser les progrès de la libéralisation dans un cadre multilatéral. Un processus de «libéralisation concurrentielle» pourrait aider à lever les obstacles au commerce

partenaires commerciaux différents peut faire obstacle au commerce non seulement parce qu'elle impose des coûts

f) Conclusion

Diverses raisons incitent les gouvernements à opter pour les accords commerciaux régionaux. Ainsi, les possibilités de coopérer au plan multilatéral sont parfois inexistantes ou limitées. Les gouvernements peuvent